

Errata

Décret 1090-2010 – Loi modifiant la Loi sur l’Autorité des marchés financiers et d’autres dispositions législatives (2008, c. 7) – Entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi

Veillez prendre note qu’une erreur s’est glissée lors de la publication de l’avis accompagnant le décret 1090-2010 qui a été publié dans la section 6.1 du bulletin du 7 janvier 2011 (Vol 8, n° 1). L’avis qui aurait dû paraître est publié dans la section 6.1 du bulletin du 14 janvier 2011 (Vol 8, n° 2).

Société de fiducie financière Equity (autre nom utilisé par Equity Financial Trust Company)

Veillez prendre note qu’une erreur s’est glissée lors de la publication de l’avis d’émission de permis de Société de fiducie financière Equity qui a été publié dans la section 5.4.2 du bulletin du 7 janvier 2011 (Vol 8, n° 1).

Le permis de société autorisant Société de fiducie financière Equity à agir à titre de société de fiducie aurait dû être assorti d’une restriction à l’effet qu’elle n’est pas autorisée à solliciter et recevoir des dépôts d’argent du public au sens de la Loi sur l’assurance-dépôts et de son règlement d’application. L’avis d’émission de permis incluant la restriction est publié à la section 5.4.2 du bulletin du 26 août 2011 (Vol 8, n° 34).